

[Texte]

When the Commission started in 1967 it set its figure of Canadian requirements for subsidy purposes on a butterfat basis, and that was based on 1966. Even in that year, when butterfat supplies and markets had been reasonably in balance, there had been a surplus of 100 million pounds of skim milk powder. Partly as a result of some increase in total production and partly as a result of a continuing switch in farm deliveries from cream to whole milk, the surplus of skim milk powder has increased this year to over 200 million pounds. Approximately 60 per cent of Canadian production of this product now has to be exported into depressed world markets at a very heavy loss.

Butter consumption is also again declining. In 1968 it was 16 pounds per capita, and only fractionally above the low point of 1961. The 1969 figure will likely be lower. In 1968, for the first time since 1962, butter production was slightly heavier than consumption. This situation has deteriorated further in the present year and by next spring, when the next heavy butter production season starts, butter stocks will probably be some 30 million pounds above the year before.

It has been necessary for some years to provide an export subsidy to maintain our traditional cheddar cheese market in Britain. The rate of subsidy required increased significantly with the devaluation of sterling.

Disregarding butter and the possibility of some surplus of that product, the cost of disposing of the annual surpluses, chiefly non-fat solids, is now using up about one-third of the funds provided to the Dairy Commission for subsidies. To put this matter in focus I might refer briefly to the financial operations of the Commission.

It borrows from the Minister of Finance the money which it requires to buy products to support the market. This money, which will amount to over \$90 million this year, must be repaid, with interest. This money is quite apart from the allocation given to the Commission for subsidy purposes, that is, the amount in the estimates.

That allocation for the forthcoming year, starting next April 1, is to be \$115 million. From that it will use about \$7 million to cover costs of storage and transportation on product which it purchases, and interest on

[Interprétation]

Quand la Commission a commencé ses opérations en 1967, elle a établi les besoins du Canada, pour les fins de la subvention, sur les données de 1966 relatives aux besoins en matière grasse du lait. Même durant l'année en question, alors que l'offre et les marchés étaient en équilibre, les surplus de poudre de lait écrémé se sont élevés à 100 millions de livres. D'une part l'augmentation de la production totale et de l'autre la tendance soutenue à livrer le lait sous forme de lait entier plutôt que de crème, ont contribué à porter à plus de 200 millions de livres l'excédent de lait écrémé en poudre. On en est réduit à exporter près de 60 p. 100 de la production canadienne de poudre de lait vers les marchés mondiaux économiquement faibles, et cela à très forte perte.

Une fois de plus, la consommation beurrière accuse une baisse. Elle était de 16 livres en 1968, soit à peine plus que le minimum atteint en 1961, et tout semble indiquer une nouvelle réduction pour 1969. En 1968, pour la première fois depuis 1962, la production de beurre dépassait légèrement la consommation. La situation n'a fait qu'empirer davantage au cours des douze derniers mois, à tel point qu'au printemps prochain la nouvelle campagne de production commencera avec un inventaire de quelque 30 millions de livres de beurre de plus que l'an dernier.

Depuis quelques années, on a dû recourir à des subventions à l'exportation de façon à maintenir notre marché traditionnel de fromage cheddar en Grande-Bretagne. Le taux des subventions a dû augmenter considérablement à la suite de la dévaluation de la livre.

Même abstraction faite de la formation d'un certain excédent de beurre, le coût d'écoulement annuel des excédents laitiers, surtout en extraits dégraissés, engloutit près d'un tiers des fonds mis à la disposition de la Commission canadienne du lait pour les subventions.

Pour mieux faire comprendre ce problème, je vais vous donner un aperçu des transactions financières de la Commission.

Elle emprunte du ministre des Finances l'argent dont elle a besoin pour l'achat des produits en vue de soutenir le marché. Ces emprunts atteindront la somme de 90 millions de dollars cette année, et il faut les rembourser avec intérêts. Les fonds en question n'ont rien à voir avec l'allocation qui est versée à la Commission pour fins de subventions.

L'allocation pour la prochaine année commençant le 1<sup>er</sup> avril sera de \$115 millions de dollars. De ce montant, on utilisera environ 7 millions de dollars pour payer les frais d'entreposage et de transport des produits achetés